

Un actif sur douze travaille en Allemagne ou en Suisse

La part de l'emploi frontalier situe l'Alsace au second rang des régions. Tout au nord et tout au sud de l'Alsace, les travailleurs frontaliers sont nombreux et leur présence s'est même renforcée vers la Suisse. Si les emplois ouvriers dans l'industrie restent prépondérants, les fonctions d'encadrement augmentent dans l'ensemble des secteurs. Sous l'effet d'un moindre renouvellement par de jeunes actifs, la population des frontaliers, plutôt masculine, est aujourd'hui plus âgée.

L'Alsace compte près de 64 000 travailleurs frontaliers, moins que la Lorraine et Rhône-Alpes. Leur importance dans la population active occupée (7,9 %) la situe au deuxième rang des régions, derrière la Lorraine qui la devance aujourd'hui.

Entre les années 1960 et 2000, le nombre de frontaliers a été multiplié par neuf, tant vers la Suisse que vers l'Allemagne. Depuis, les évolutions divergent : ils sont 7 000 résidents de moins à exercer une activité en Allemagne (-20 %) ; ils sont 1 000 de plus à travailler en Suisse, dont la moitié de nationaux suisses domiciliés en Alsace.

Présence renforcée au nord et au sud

Tout au nord et tout au sud de la région, les travailleurs frontaliers étaient déjà très nombreux en 1999. Cette présence est consolidée en 2008 et elle s'est même accrue au sud de l'Alsace. Par contre, dans la partie centrale de

- En 2008, 34 400 travailleurs frontaliers se rendent en Suisse, 29 000 en Allemagne.
- L'âge moyen des frontaliers est de 42,4 ans, supérieur de quatre ans à celui observé en 1999.
- La part des frontaliers de nationalité française décroît : 83 % en 2008, contre 95 % en 1990.

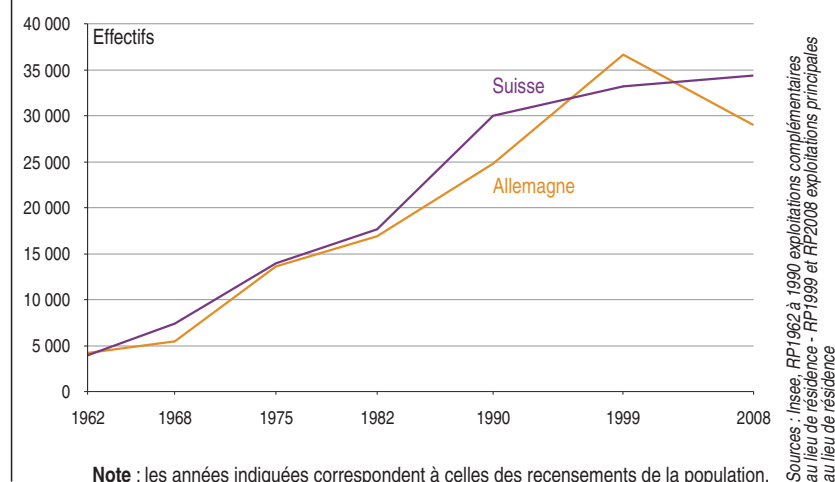
la région, la diminution du nombre de travailleurs frontaliers a été sensible depuis neuf ans. Pour l'ensemble des frontaliers, les destinations de travail en Allemagne et en Suisse sont restées les mêmes.

Au sud de l'Alsace, les frontaliers résident avant tout autour de Saint-Louis et se rendent dans

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF Alsace), sous l'égide de la Présidence française de la Conférence du Rhin supérieur et avec le concours du Secrétariat général aux affaires régionales et européennes (Sgare), de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace (Direccte Alsace) et de Pôle Emploi.

► Baisse du nombre de frontaliers alsaciens vers l'Allemagne dès le début des années 2000

Évolution du nombre de travailleurs frontaliers alsaciens de 1962 à 2008 selon le pays de destination



l'agglomération bâloise, y compris dans sa partie allemande de Lörrach. La zone d'emploi de Saint-Louis a la plus forte proportion de frontaliers parmi ses actifs (41 %), et le nombre de frontaliers vers la Suisse a crû de 6 % depuis 1999. Plus éloignée de l'agglomération de Bâle, la zone d'emploi de Mulhouse compte 8 % de frontaliers. Leur nombre a diminué de 7 % en neuf ans.

Au nord, dans la zone d'emploi de Wissembourg, près d'un actif sur trois est frontalier. Depuis 1999, les frontaliers sont toujours aussi nombreux à se rendre en Allemagne, à Karlsruhe, Germersheim, Rastatt ou Baden-Baden. Dans les autres zones d'emploi du Bas-Rhin, leur effectif diminue de près du tiers. Tout au long du Rhin, les frontaliers alsaciens se dirigent prioritairement vers l'Ortenau quand ils résident dans la zone d'emploi de Strasbourg, vers Fribourg-en-Brigau et Emmendingen quand ils habitent dans celles de Colmar ou de Sélestat. Cependant, le nombre de frontaliers

résidant dans les zones d'emploi de Colmar ou de Sélestat et travaillant à Fribourg-en-Brigau a diminué de plus de 20 %. La zone d'emploi de Haguenau a perdu la même proportion de frontaliers. La diminution vers Rastatt - Baden-Baden est plus faible que celle vers l'Ortenau.

Au nord-ouest, essentiellement à partir de l'Alsace Bossue, près de 800 actifs se rendent chaque jour en Sarre.

D'abord dans l'industrie...

Les frontaliers travaillent plutôt dans l'industrie. Vers l'Allemagne, près de la moitié exerce dans l'industrie manufacturière, proportion

inchangée depuis neuf ans. L'automobile, à elle seule, emploie plus du quart des frontaliers alsaciens travaillant dans l'industrie.

Ceux-ci sont également très présents dans la fabrication de machines et équipements (engrenages, moteurs et turbines, robinetterie...), de cartes et composants électroniques, d'instruments scientifiques, de produits métalliques, de pneumatiques, et dans la métallurgie.

Vers la Suisse, ils sont 38 % à travailler dans l'industrie, contre 33 % il y a neuf ans. Cette progression résulte du doublement des effectifs des frontaliers alsaciens dans l'industrie pharmaceutique bâloise. D'autres secteurs de l'industrie, tels que la chimie, les industries agroalimentaires, la fabrication de machines et équipements, d'instruments scientifiques et l'horlogerie attirent aussi une part notable de frontaliers.

En neuf ans, l'emploi de frontaliers a enregistré des variations conséquentes dans certains secteurs : soit sous l'effet de la conjoncture sectorielle dans le pays de destination, à l'exemple de la construction, soit sous l'effet d'un moindre recours au travail frontalier, comme dans le commerce.

Dans la construction, les effectifs de frontaliers vers l'Allemagne diminuent d'un tiers, alors qu'ils se maintiennent vers la Suisse.

Les frontaliers haut-rhinois plus nombreux

Répartition de la population active ayant un emploi selon le lieu de travail en 2008

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace
Actifs ayant un emploi	484 612	321 867	806 479
dont travaillant en :			
Alsace	450 781	277 366	728 147
Allemagne	23 925	5 070	28 995
Suisse	389	34 000	34 389
Allemagne ou Suisse	24 314	39 070	63 384

Sources : Insee, RP 2008 exploitation principale au lieu de résidence

Un **travailleur frontalier** est une personne qui réside dans un pays et qui travaille dans un autre. Le frontalier "alsacien" a déclaré son domicile en Alsace.

En 2008, l'Alsace compte près de 64 000 travailleurs frontaliers : 29 000 occupent un emploi en Allemagne, 34 400 en Suisse ; 300 se déplacent jusqu'au Luxembourg ou en Belgique. Parmi les travailleurs frontaliers, 7 000 sont de nationalité allemande et 1 800 de nationalité suisse. Ils travaillent pour la plupart dans leur pays d'origine. Les frontaliers alsaciens occupent essentiellement des postes salariés, moins de 2 000 d'entre eux sont non salariés, soit moins de 3 % des travailleurs frontaliers contre près de 10 % des actifs ayant un emploi en Alsace.

Dans cette étude, les **caractéristiques des travailleurs frontaliers** sont comparées à celles des actifs ayant un emploi en Alsace et y résidant.

► Forte concentration de frontaliers au nord et au sud de l'Alsace

Dans le commerce, l'activité est en recul pour les frontaliers vers la Suisse. Leur nombre a ainsi diminué de plus du quart en neuf ans, avec une perte de 1 800 emplois, plus forte dans le commerce de gros que dans le commerce de détail, alors que les effectifs employés dans le commerce sont restés stables en Suisse.

Les emplois dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en Suisse attirent moins. Ces métiers très prenants facilitent moins des déplacements domicile-travail quotidiens, voire hebdomadaires.

...mais aussi vers de nouveaux secteurs

Certains secteurs, tels que la santé et l'action sociale, sont relativement stables en termes d'effectifs de frontaliers alors que sur la période, le nombre de salariés a augmenté respectivement de 13 % et de 30 % en Alsace et en Suisse. Dans le même temps, les activités spécialisées scientifiques et techniques ont vu leurs effectifs de frontaliers doubler, avec une hausse de 1 000 actifs vers la Suisse, liée à l'essor de la recherche-développement scientifique et du conseil en gestion. Cette progression est moins marquée vers l'Allemagne, et concerne en premier lieu, l'architecture, l'ingénierie, le contrôle et l'analyse technique. Ces évolutions des activités spécialisées scientifiques et techniques sont le signe d'une forte croissance d'activités ayant recours à un personnel très qualifié.

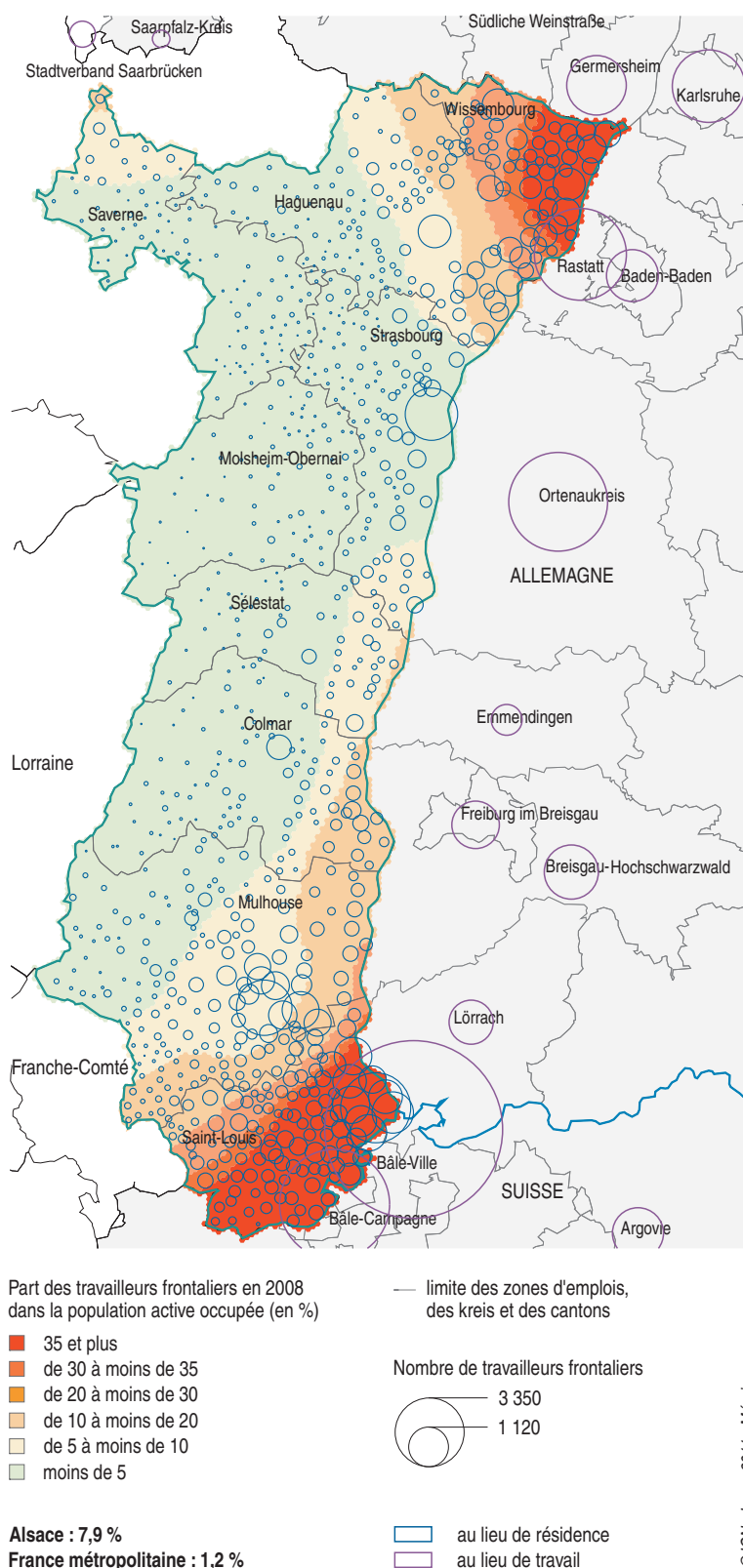
Prépondérance des emplois ouvriers

Du fait de la forte présence d'activités industrielles outre-Rhin, le poids des ouvriers reste prépondérant et ces derniers occupent encore aujourd'hui 45 % des emplois frontaliers. Cependant, leur part a

diminué tendanciellement puisqu'ils représentaient plus de 80 % des frontaliers, il y a 40 ans.

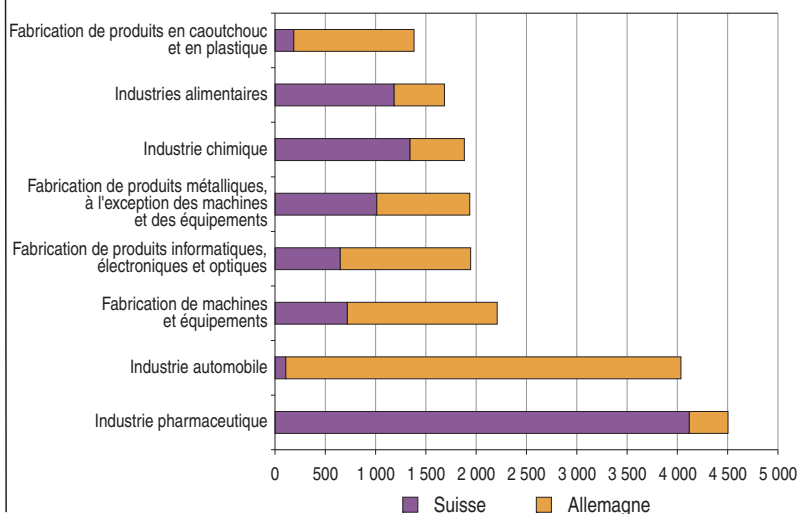
Le nombre d'ouvriers a commencé à diminuer en Alsace dans les

années 1980. Ce mouvement a été plus tardif parmi les frontaliers. Il n'a démarré que dix ans plus tard parmi les frontaliers travaillant en Suisse, et depuis seulement une dizaine d'années pour ceux



► Industrie pharmaceutique en Suisse et industrie automobile en Allemagne

Répartition des travailleurs frontaliers en 2008
selon les principaux secteurs de l'industrie manufacturière



Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire au lieu de résidence

qui exercent leur activité en Allemagne.

Mais si la baisse observée a été plus récente pour ces derniers, elle a été plus prononcée. À une croissance de l'ordre de 4 000 emplois entre 1990 et 1999, succède un recul de quelque 7 000 emplois la décennie suivante.

Au final, la diminution du nombre d'ouvriers frontaliers est analogue, qu'ils se rendent en Allemagne ou en Suisse.

La proportion d'employés est restée constante dans la dernière décennie, voisine de 18 %. Compte tenu de la diminution du nombre total de frontaliers depuis 1999, le nombre des employés frontaliers a également baissé d'un millier. Les employés administratifs d'entreprises sont les plus concernés, mais aussi les employés de commerce vers la Suisse, alors que vers l'Allemagne leur effectif s'est renforcé.

Croissance des fonctions d'encadrement

Dans l'ensemble "professions intermédiaires administratives d'entreprises, techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise", la

progression des effectifs a été de 14 % pour les frontaliers travaillant en Suisse, entre 1999 et 2008. Elle est semblable à celle de ces mêmes actifs travaillant en Alsace, alors que l'on observe une stabilité des effectifs pour ces frontaliers vers l'Allemagne.

Dans le même temps, la progression de l'emploi frontalier plus qualifié est très sensible, avec notamment un doublement des effectifs de cadres administratifs, commerciaux et techniques d'entreprises, alors que cette même catégorie socioprofessionnelle n'a connu qu'une augmentation de 47 % en Alsace. Cette évolution est plus forte pour les frontaliers se rendant en Suisse que pour

ceux travaillant en Allemagne (+130 % contre +86 %).

Des niveaux de diplôme qui augmentent

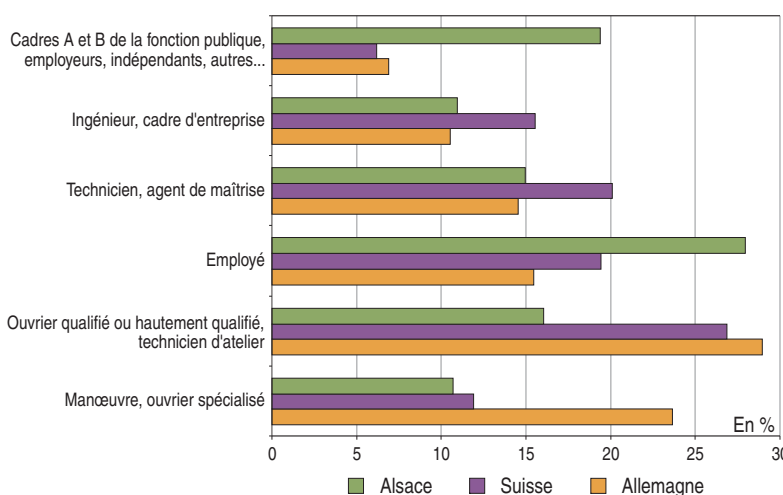
Traditionnellement, les travailleurs frontaliers ont suivi des filières scolaires plus professionnelles, conduisant plus rapidement à un métier : la proportion de titulaires d'un CAP ou BEP est de 43 %, contre 31 % pour les actifs ayant un emploi en Alsace ; 14 % sont titulaires du baccalauréat et 24 % possèdent un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

Les niveaux de diplôme des frontaliers ne cessent d'augmenter, les rendant comparables à ceux des actifs travaillant en Alsace. La proportion de diplômés du second cycle du supérieur double entre 1999 et 2008, pour une augmentation d'un tiers en Alsace. Les parts des titulaires d'un CAP, en baisse, ou d'un baccalauréat, en hausse, évoluent de façon semblable en Alsace et pour les frontaliers. Le nombre de non-diplômés ou de titulaires d'un diplôme de niveau CEP ou BEPC a diminué d'un cinquième parmi les actifs alsaciens. Depuis neuf ans, cette baisse a été plus rapide pour les frontaliers.

Aujourd'hui, les frontaliers travaillant en Suisse restent plus diplômés que ceux exerçant en Allemagne.

► Les frontaliers vers l'Allemagne, majoritairement ouvriers

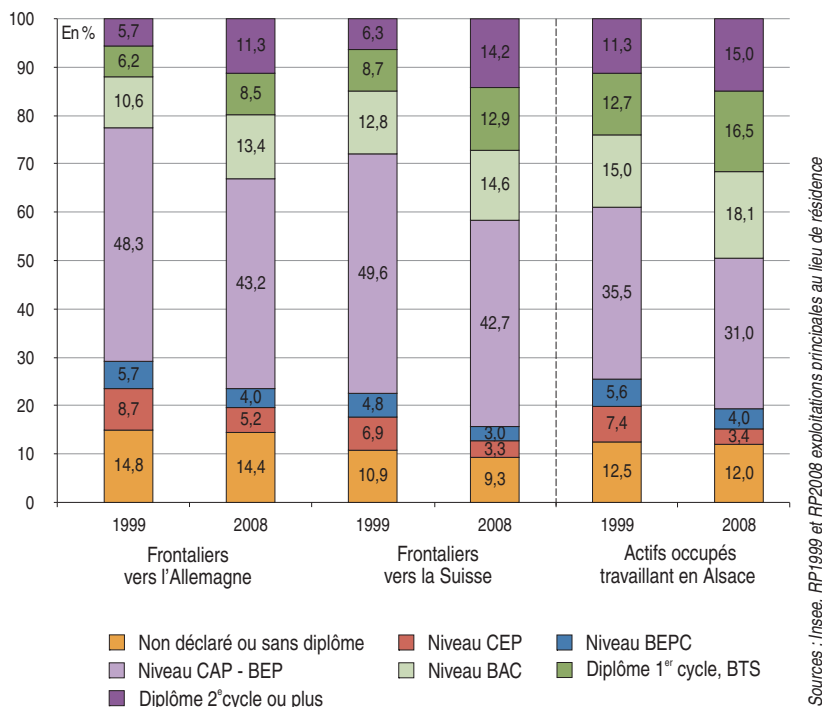
Part des actifs ayant un emploi et résidant en Alsace en 2008 selon leur catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire au lieu de résidence

► La part des frontaliers diplômés du 2^e cycle universitaire double en neuf ans

Évolution de la structure des diplômes des actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008



Cependant, le nombre de diplômés de niveau baccalauréat a sensiblement augmenté depuis neuf ans chez les frontaliers travaillant outre-Rhin. Les frontaliers vers la Suisse sont aussi diplômés que les actifs travaillant en Alsace (hors fonction publique), un plus grand nombre de titulaires d'un CAP étant compensé par une moindre proportion de non-diplômés parmi eux.

Des frontaliers plus âgés

L'âge moyen des travailleurs frontaliers alsaciens - 42,4 ans - est supérieur de trois ans à celui de l'ensemble des actifs alsaciens, l'écart étant un peu plus élevé pour les hommes. Parmi les frontaliers, les femmes sont plus jeunes d'un an que les hommes, contrairement à l'ensemble de la population active féminine en Alsace. Ayant des carrières interrompues, des métiers plus précaires, elles prolongent plus souvent leur activité.

Les frontaliers exerçant en Suisse sont en moyenne plus jeunes que ceux travaillant en Allemagne, l'âge moyen étant respectivement de 42,2 ans et 42,8 ans.

Depuis 1999 l'âge moyen des frontaliers a fortement progressé, de quatre ans, tant pour les hommes que pour les femmes. Un tiers de cette hausse est dû au vieillissement de la population, mais l'essentiel est lié aux moindres entrées de jeunes actifs frontaliers, particulièrement vers l'Allemagne. L'âge moyen des frontaliers vers l'Allemagne a augmenté de six ans entre 1999 et 2008, soit deux fois plus que celui des frontaliers vers la Suisse.

Les femmes moins nombreuses

Les femmes travaillent moins souvent que les hommes au-delà des frontières. En Allemagne comme en Suisse, elles n'occupent qu'un tiers des emplois frontaliers, alors qu'elles représentent près de la moitié de la population active ayant un emploi en Alsace. Les métiers exercés expliquent cette moindre présence féminine. Plus industriels pour les frontaliers alsaciens vers les deux pays, ils sont plus souvent occupés par des hommes. En outre, en Alsace, des métiers plus orientés vers la fonction publique, la santé et l'action sociale sont plus souvent exercés par des femmes.

Les emplois occupés par les femmes allant travailler en Suisse sont quelque peu différents de ceux occupés en Alsace ou vers l'Allemagne. Proportionnellement, il y a moins d'ouvrières non qualifiées, et plus de cadres techniques d'entreprise parmi les Alsaciennes travaillant en Suisse.

La Suisse offre les emplois salariés les plus stables, 95 % des emplois frontaliers sont sans limite de durée, 93 % en Allemagne. Pour l'ensemble des salariés en Alsace, si l'on excepte les emplois de la fonction publique, la précarité de l'emploi est plus forte avec seulement 85 % d'emplois sans limite de durée. En Suisse, les emplois stables le sont tant pour les hommes que pour les femmes.

Les apprentis représentent 3 % des salariés alsaciens, et leur nombre reste très faible parmi les frontaliers (0,3 %).

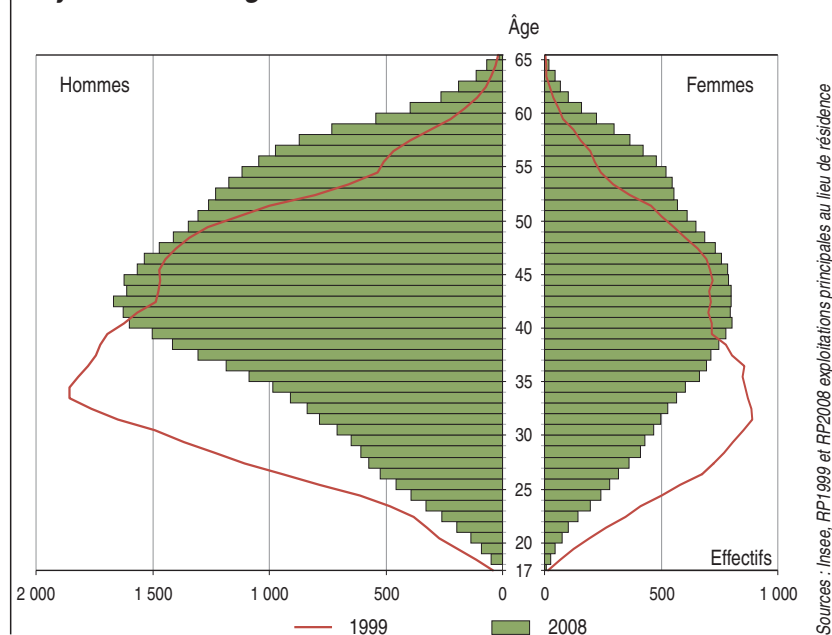
Baisse sensible du nombre de frontaliers français vers l'Allemagne

Évolution du nombre de travailleurs frontaliers par nationalité entre 1999 et 2008

Nationalité	Allemagne		Suisse	
	1999	2008	1999	2008
Français	30 504	22 550	30 740	30 295
Allemand	5 377	5 864	652	1 034
Suisse	22	17	1 176	1 733
Autre	703	564	656	1 327
Total	36 606	28 995	33 224	34 389

Source : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales au lieu de résidence

► Pyramides des âges des frontaliers en 1999 et 2008



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales au lieu de résidence

Moins de frontaliers de nationalité française

Les frontaliers résidant en Alsace et travaillant en Suisse ou en Allemagne sont très majoritairement de nationalité française (83 %), mais leur part décroît depuis les années 1990, où ils représentaient 95 % des frontaliers.

Dès cette période, le nombre de frontaliers de nationalité allemande avait fortement augmenté (multiplié par 3,6 entre 1990 et 1999). Depuis, ce mouvement s'est ralenti, avec une hausse d'un millier de frontaliers de nationalité allemande (+20 %).

Le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières donne lieu à un brassage d'actifs. Ainsi, près de 500 frontaliers de nationalité suisse, soit le quart des nationaux suisses, résidaient en Suisse cinq ans plus tôt.

Vers la Suisse le nombre de frontaliers de nationalité allemande a doublé, et parmi eux, 70 % résidaient déjà en Alsace en 2003, 10 % habitaient en Suisse et 20 % en Allemagne.

Le flux d'arrivée d'Allemands en Alsace est deux fois plus important que la seule augmentation d'un millier de ces frontaliers entre 1999 et 2008, la différence étant due à des causes multiples (acquisition de nationalité, retraite, chômage, retour en Allemagne...).

7 % des ménages alsaciens concernés

En 2008, 54 000 ménages sont concernés par le travail frontalier, soit 7 % des ménages alsaciens : au moins un de leurs membres travaille en Suisse ou en Allemagne. Les trois quarts de ces ménages vivent en couple, comme en 1999. Mais le travail frontalier est moins souvent une affaire de famille. Dans moins d'un couple "frontalier" sur cinq, les deux conjoints travaillent au-delà des frontières, contre un couple sur deux il y a neuf ans. Un des conjoints est plus souvent actif en Alsace, signe d'un positionnement plus diffus du travail frontalier, notamment vers l'Allemagne. De même, sur les 2 400 nationaux allemands en activité qui se sont installés en Alsace depuis cinq ans, le tiers travaille en Alsace.

Les ménages de frontaliers comptent plus d'actifs que les ménages dont les personnes sont actives en Alsace.

Ils sont de taille plus importante (en moyenne 1,7 personne par ménage contre 1,5). Propriétaires de leur logement pour 76 % d'entre eux, contre 60 % des ménages actifs uniquement en Alsace, ils occupent des logements plus grands.

Serge Auvray
Sylvie Sezeur

Les travailleurs frontaliers en France

Le territoire métropolitain compte 320 000 frontaliers en 2008, soit un actif sur cent. Les travailleurs frontaliers exercent leur activité, pour l'essentiel, dans les pays voisins des frontières de l'Est de la France. La Suisse en attire 141 000, le Luxembourg 63 000 et l'Allemagne 50 000.

La Lorraine est la région la plus concernée. Un actif lorrain sur 11 est frontalier et travaille avant tout au Luxembourg (61 600), en Allemagne (20 600) ou en Belgique (5 200), surtout dans les zones voisines de Luxembourg. En Alsace, les frontaliers travaillent aussi bien en Allemagne qu'en Suisse.

Rhône-Alpes et Franche-Comté sont presque exclusivement tournées vers la Suisse, avec respectivement 81 000 et 23 000 frontaliers. Un actif rhône-alpin sur 30 est frontalier, un actif franc-comtois sur 20.

Le Nord - Pas-de-Calais, malgré une zone urbaine très dense de part et d'autre de la frontière, a relativement peu de frontaliers, un actif sur 60. Ils sont 25 000 à se rendre en Belgique.

Monaco attire 26 000 travailleurs frontaliers résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour en savoir plus

"Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà", Insee Première n° 1337, février 2011.

Insee-Alsace : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ Rédactrice en chef : Simone Schnerf ○ Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle

Mise en page : Thana Kim, Christian Milanini, Patricia Sourine ○ Cartographie : Sylvie Sezeur

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2011 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : décembre 2011